

Des lieux et des temporalités OÙ S'ARTICULENT ART ET SOCIÉTÉ

Dans les tiers-lieux culturels, plusieurs temps coexistent : le temps long de l'ancrage territorial, le temps cyclique de la création participative, le temps court et discontinu des financements publics, enfin le temps propre à chaque habitant.e, artiste ou partenaire embarqué.e dans l'aventure. Permettre la coexistence de ces temporalités hétérogènes est alors une disposition remarquable de ces espaces/projets. Le Galpon, à Tournus, en Saône-et-Loire, illustre avec acuité ce qu'elle exige des personnes, mais aussi ce qu'elle rend possible : faire coïncider des temps qui, autrement, ne se rencontreraient pas, c'est les rendre contemporains.

PROBLÉMATIQUE

Les pratiques culturelles en tiers-lieux opèrent dans la durée. Elles reposent sur la confiance accumulée, sur des réseaux de relations patiemment constitués, sur la mémoire partagée d'expériences collectives. Or, les politiques publiques qui les soutiennent fonctionnent sur un mode inverse : appels à projets discontinus, évaluations annuelles, silotage des financements entre politiques culturelles, sociales et aménagement du territoire... Ce décalage des rythmes

n'est pas une simple inadaptation : il constitue une tension structurelle qui détermine en profondeur la condition des tiers-lieux culturels sous les formes de la précarité durable.

« La souplesse et la capacité d'adaptation d'une structure de ce type est autant une démarche volontaire d'ancrage évolutif en lien avec les personnes et les territoires qu'une conséquence subie d'une structuration institutionnelle qui oblige au combat permanent »

[Peuple et Culture 2003 p. 32].



Quoique leurs conditions soient précaires, les tiers-lieux culturels inscrivent leur action dans le temps long. Quoique les institutions avec lesquelles ils composent (États, collectivités, marchés) soient pérennes, elles implémentent la norme d'une action à court terme. La raison en est simple : les tiers-lieux sont pour une bonne part irréalisés, dans leur dimension d'espace-projet. Ils sont pour partie le rêve qu'ils font d'eux-mêmes. Le meilleur de ce qu'ils sont est encore à l'état latent d'imagination, de désirs, ce pourquoi ils développent « une forte préférence pour le futur » : c'est demain que ce potentiel peut advenir.

Ces espace-projets sont investis par un « imaginaire social instituant » dirait Castoriadis. À l'inverse, les institutions sont tenues par l'institué : ce qui est bien réalisé, et bien mesuré. Elles ont et transmettent à leurs instruments une obligation de résultat qui vient caractériser l'action publique. Cette obligation de résultat les attachent à ne voir

dans une action que son effet immédiat – et les contraintes spécifiques du milieu institutionnel contemporain, configuré par la rationalité financière, exigent des résultats à très court terme. Ni la vertu de l'action, ni les perspectives qu'elle porte pour demain n'y trouvent une place¹.

Afin d'explorer le mille-feuille des temporalités du tiers-lieu culturel, nous prendrons exemple sur le Galpon : qu'est-ce que l'aptitude de cet espace/projet à faire coexister des temporalités différentes lui permet d'articuler comme rapports entre les pratiques artistiques qui s'y déploient et la vie sociale de son territoire ? comment ce lieu parvient-il à faire coexister des temps hétérogènes, voire contradictoires ? Quels dispositifs – artistiques, organisationnels, institutionnels – lui permettent de tenir dans la durée ? à quel coût ? Et depuis quelles pratiques ?

1. Nous reviendrons sous un autre aspect à cette question des temporalités dans leur lien avec la dimension instituante de ces pratiques, dans le cadre du Jardin secret (§4).



LE GALPON

TERRITORIALITÉ

Rural – Tournus,
Saône-et-Loire, commune
de moins de 6 000 habitants,
Bourgogne-Franche-Comté

TEMPORALITÉ

- Début en 2005
- Festival Detours en
Tournugeois depuis 2009

PRÉSENTATION

Le Galpon est une association culturelle implantée à Tournus, une ville d'environ 6000 habitant.e.s, à mi-distance de Chalon-sur-Saône et Mâcon. Elle est fondée par les musicien.ne.s de l'impérial Kikiristan, en 2005, à Tournus, comme lieu de répétition et de concert pour leur fanfare. Le lieu lui-même est une maison bourgeoise de centre-ville, louée à un propriétaire privé complice. Il s'est constitué progressivement en plateforme d'action culturelle, selon la formule d'Elisa Gourlier, sa coordinatrice, qui ajoute : « *un lieu culturel, mais pas que...* ».

Aujourd'hui, trois espaces-temps structurent son action. La saison au Galpon, le café associatif, accueille une programmation pluridisciplinaire d'octobre à mai, avec un mois de juin dédié aux pratiques amateurs et un collectif de dix-sept artistes du territoire associés au lieu. Le festival « Detours en Tournugeois » 17^e édition en 2025, itinérant sur

la communauté de communes, se tient en août. La Biennale d'art participatif, créée en 2021, est un processus de création collective qui s'étale sur deux années et mobilise des centaines d'habitant.e.s. À quoi s'ajoutent des actions culturelles (crèche, écoles, Ehpad, institut médico-éducatif), une mission avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), et depuis 2024 une cantine engagée sur les questions d'alimentation durable.

Ce foisonnement n'est pas le fruit d'une stratégie planifiée, mais d'une logique d'accumulation par rencontres successives : une artiste croisée dans le public qui propose un jour sa corde lisse, une directrice du SPIP amie qui cherche un porteur pour un poste de chargée d'animation culturelle en prison, le millénaire de l'abbaye qui donne l'idée d'un grand spectacle habitant...

PORTRAIT DU LIEU

01. ORGANISATION COLLECTIVE

Le Galpon est une association collégiale composée de :
un collège de 8 co-président.e.s ;
une équipe salariée (4,3 ETP) ;
un collectif d'artistes
(17 personnes) ; 1024 adhérent.e.s.

Le Conseil d'administration se réunit un jour et demi par trimestre. Des commissions en émanent : programmation, gestion, vie quotidienne, bar, bénévolat. La coordinatrice assure à la fois le pilotage stratégique, la relation aux partenaires institutionnels et la présence de terrain.

La programmation est décidée collégialement, « *parce qu'on n'aime pas tous les mêmes choses* ».

02. ROBUSTESSE ÉCONOMIQUE

Avec 400 000 euros de budget annuel, l'économie du Galpon repose sur le trépied de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : ressources propres (bar, billetterie), subventions diverses (DRAC, Région, Département, Ville) et un important volet d'économie non monétaire. L'association maintient une réserve de précaution de 25 000 euros pour absorber les aléas climatiques sur le festival. La perte d'un financement européen de 33 000 euros en 2022, due à une

défaillance du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural), a vidé cette réserve. Cet épisode illustre à la fois la précarité structurelle de ces lieux et la robustesse de leurs agencements.

03. L'HOSPITALITÉ EN PRATIQUE

Il n'y a pas, selon Elisa G., d'« *esthétique propre aux tiers-lieux* ». Par contre, une dimension transversale structure l'ensemble des activités du Galpon : l'hospitalité. Du café associatif à la Biennale, en passant par le festival itinérant « Detours en Tournugeois », le Galpon décline des formes d'accueil multiples : café et cantine ouverte à tou.te.s, accueil d'artistes en tournée,

en résidences, sur un festival itinérant ou une programmation saisonnière, accueil radical des habitant.e.s, y compris les publics éloignés ou exclus (détenus, résidents d'Ehpad) dans un processus de création collective. Ces formes d'hospitalité ne sont pas juxtaposées : elles s'alimentent mutuellement et constituent le vecteur concret de l'ancrage territorial. « *Notre structure repose sur une base habitante solide, ce qui fait sa force.* »

04. COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS

En 2024, environ 1000 habitants ont participé aux projets

de la Biennale, aux côtés de 47 structures. La Ville de Tournus a progressivement consolidé sa relation avec le Galpon depuis 2009. En 2026, pour la première fois, elle s'est engagée à garantir l'intégralité du financement si un partenaire institutionnel venait à se retirer. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Saône-et-Loire a inventé un dispositif d'« incubateur de vie sociale » pour accompagner le Galpon, puis d'autres lieux. Cette innovation de politique publique témoigne de la capacité du lieu à informer ses partenaires institutionnels depuis ses propres pratiques.



APPARTENANCE

- Tiers lieu culturel, café concert, lieu culturel et citoyen, membre de Tiers-lieux BFC

PRATIQUES

- Au Galpon - ateliers, résidences, concerts cantine et alimentation durable
- Hors les murs - création participative (Biennale)
- Festival art de la rue (Détoirs),
- EAC de la crèche à l'Ehpad, action en milieu pénitentiaire...

CONTEXTE TERRITORIAL

Le Galpon est d'abord un lieu de musique, avant de s'ouvrir à d'autres formes. La fanfare du Kikiristan qui le fonde inscrit le lieu et sa pratique dans une histoire locale, celle des fanfares ouvrières, puis des fanfares et big band jazz, vives dans le Mâconnais, avec des lieux emblématiques comme l'Arrosoir à Chalon, le Crescent à Mâcon, à l'ouest de la Grosne ou encore le stage et festival de Jazz de Cluny, où tant de musicien.ne.s se sont formé.e.s. Mais elle marque aussi un écart, une différence : en s'inventant un rapport imaginaire aux musiques de l'Est, elle opère un déplacement, elle ouvre un « autre-part », dans un geste caractéristique des pratiques culturelles en tiers-lieux : organiser des passages entre le proche et le lointain. La Bourgogne-Franche-Comté compte une cinquantaine de tiers-lieux à dimension culturelle ; 24 ont répondu à l'enquête menée par le réseau Tiers-lieux BFC avec le soutien de la DRAC et de la Région [Damidot et al. 2024]. Ce paysage est caractérisé par une très grande diversité : 92 % de structures associatives, 50 % en Zone de Revitalisation Rurale, 45 % avec un budget inférieur à 100000 euros. En 2023, ces lieux ont proposé plus de 1000 jours de programmation et touché environ 80000 spectateurs, avec une large prédominance de la gratuité (75 %). L'étude a dégagé quatre typologies : lieux culturels expérimentés, lieux d'expérimentation sociale, micro-lieux culturels en devenir, et fabriques culturelles de territoire. Le Galpon appartient à ce dernier type, caractérisé par un fort ancrage et un rôle structurant à l'échelle d'un territoire, mais aussi par des vulnérabilités particulières.

ÉTUDE DE CAS

LA BIENNALE

Un processus de création collective sur deux ans, née en 2019 à l'occasion du millénaire de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus avec le spectacle Anima Mundi. La Biennale est devenue un geste de création collective dont le processus s'étale sur deux années. En 2024, environ 1000 habitants ont participé à ses projets, aux côtés de 47 structures : des personnes âgées, des détenus du centre pénitentiaire de Varennes, des enfants des écoles, des artisan.e.s de la ville, des agriculteurs, des lycéens de l'enseignement agricole. En 2026, pour la première fois, l'événement se tiendra entre un lycée horticole et un Ehpad voisins ; le grillage qui sépare ces deux espaces privés sera retiré, et ils deviendront publics durant trois jours.



2025 : UNE SITUATION CRITIQUE

Les tiers-lieux culturels de la région traversent en 2025 une double crise. D'un côté, les structures les plus reconnues – souvent labellisées, porteuses d'emplois et de bâtiments – sont paradoxalement les plus vulnérables : leurs financements reposent sur des montages d'appels à projets fragmentés qui ignorent les charges de fonctionnement et créent une dépendance au court terme. Or, ces lieux sont des nœuds du réseau dont la disparition pourrait entraîner un effet domino sur l'ensemble du maillage culturel régional. La fermeture récente de la Coursive Boutaric à Dijon en actualise le risque.

De l'autre, un épuisement humain et organisationnel touche l'ensemble du réseau, quelle que soit la taille des structures. La nécessité permanente de justifier son existence, l'instabilité financière, la disjonction des temporalités entre associations et institutions, la précarité des équipes : autant de facteurs qui érodent les énergies au-delà de ce que le seul engagement des équipes peut compenser. Ce qui fait encore tenir ces lieux – la fidélité des publics, les solidarités locales, l'attachement à des valeurs communes – ne saurait durablement suppléer à ce qui manque : des financements pluriannuels, du temps pour consolider et transmettre, et une reconnaissance de la culture non comme secteur d'activité, mais comme bien de haute nécessité.

FOCUS SUR LA PRATIQUE : LES TEMPORALITÉS

CONTEXTE

La question du temps est au cœur des pratiques culturelles en tiers-lieux. On n'apprend pas à jouer de la musique sans de nombreuses répétitions, sans la régularité d'une pratique quotidienne. Ainsi le temps des pratiques culturelles en tiers-lieux coïncident avec celui du rythme des usages. C'est pourquoi ces espaces-projets font profession de travailler dans la durée, de prendre soin du chemin plus que du résultat, de construire des rapports qui ne s'établissent qu'avec le temps – des rapports de confiance avec des personnes, des attachements à des lieux, à des milieux, des agencements signifiants entre des corps et des objets.

Ce que l'observation du Galpon vient apporter à cette discussion, c'est peut-être la mise en évidence de la pluralité des temps qui coexistent et entrent en tension au sein d'un même lieu. Plis et replis. Le temps de la création artistique est lent, spiralaire, souvent non planifiable. Le temps de l'habitant est troué, fait de disponibilités, de saisons, d'histoires de vie. Le temps du projet institutionnel, quant à lui, est court : il est annuel, budgétaire, électoral. Le temps du lieu, enfin, est double : comme milieu commun, il accumule une mémoire, une légitimité, une confiance entre des personnes, à travers une histoire partagée ; mais le lieu en tant que tel précède les usages qui le constituent.

Ces nombreux temps ne coïncident pas. Articuler ces temporalités disparates est l'un des savoir-faire essentiels - et les plus invisibles - de ces espaces-projets. Sous l'appellation de « tiers-lieu culturel » se cachent des écritures du temps et de l'espace : c'est toute l'histoire du Galpon, de sa fondation à nos jours.

Dans les années qui suivent sa fondation par la fanfare de l'Impérial Kikistan, en même temps que le lieu se transforme en café associatif, en lieu de résidence, en salle de concert, à travers les

usages qui s'y déploient, le Galpon comme milieu développe son action : il s'ouvre sur le territoire comme festival d'art de rue, avec Détours en tournageois. Et en même temps que le collectif d'artistes se structure et s'autonomise, la dimension habitante apparaît et le projet culturel de territoire se construit. Ces dimensions vont se nouer à nouveau sous la forme de la Biennale, une œuvre participative où action habitante et geste artistique sont à nouveau articulés, à une plus grande échelle de temps et d'espace – sur deux ans, à l'échelle de la commune.

Son aptitude à la multiplicité – son hétérochronicité, sa structure temporelle (et spatiale) en mille-feuilles – lui permet de réaliser, ce que peu de lieux culturels savent produire. Un ensemble d'intermédiations par lesquels la pratique artistique, en tant qu'elle entretient un rapport à l'ouvrage, d'une part, et qu'elle est partagée, de l'autre, déborde le lieu, dans des effets d'aménagement du territoire et de transformation sociale. Ce double effet (« tenir le lieu/entretenir le milieu », c'est le titre donné par la CNLII au 5^e forum des lieux intermédiaires et indépendants) repose finalement sur une exigence contenue dans le rapport à l'œuvre qui définit la pratique artistique de longue date : l'exigence patiente de remettre l'ouvrage sur le métier.

*Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.
Boileau, l'Art poétique*

Tout l'art de ce pli des temporalités tient dans une idée : celle de la répétition. Parce que le Galpon est fondé par une pratique musicale, cette dimension l'inaugure.

2. « Les dispositifs expérimentaux peuvent être ainsi redéfinis comme un ensemble de dispositifs par lesquels un jeu est introduit dans le cercle esthétique, qui permet la médiation d'un lieu (d'un temps) à une œuvre (à un récit), dans son rapport tensionnel au public » Desgoutte 2008.

« LA BIENNALE »

UN EXEMPLE D'ART PARTICIPATIF

La Biennale n'est pas un événement : c'est un processus. Sa temporalité étalée sur deux ans lui permet d'embarquer un grand nombre d'acteurs hétérogènes. La CAF de Saône-et-Loire l'a comprise : incapable de classer ce projet dans aucune catégorie existante, elle a inventé un dispositif sur mesure, celui d'« incubateur de vie sociale », pour pouvoir l'accompagner financièrement. Ce faisant, le Galpon a fait évoluer la politique publique, et non l'inverse. La Biennale naît en 2019 lors de la célébration du millénaire de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus, avec le spectacle Anima Mundi, joué une seule fois dans l'édifice. Convoquer mille ans de pierre dans une représentation unique, c'est faire tenir ensemble l'extrême lenteur de la pierre et l'instant fragile de l'événement. La Biennale de 2021, ensuite, compose avec le temps qu'il fait - la jauge

du banquet inaugural dépassée, le cahier des charges change radicalement : concevoir un événement en extérieur, sans jauge, quelles que soient les conditions météorologiques. La Biennale s'oblige alors à programmer l'aléa, s'ouvrant à une écriture du dispositif. Enfin, Avant-Débordement (2023-2024) imagine, au terme d'un an et demi d'ateliers, une crue centennale de la Saône - avant que la Rivière ne déborde réellement aux dates prévues. L'irruption de la rivière sur la scène de la Biennale fait passer le temps humain de la narration dans le temps géologique de la rivière en même temps que la Rivière passe du temps du récit au temps de la narration. Ce Débordement n'est pas un simple hasard : entre enquête sensible et anticipation, le dispositif déployé par le Galpon permet la capture du réel.



PROBLÉMATISATION

— Les temporalités du Galpon

Dans le mille-feuilles des temps dont le Galpon permet la coexistence, des visages précis se distinguent : le temps du travail artistique est représenté par le collectif d'artistes, à la fois initiateur et partie prenante de la gestion du lieu. Le temps de l'habitant s'articule le plus nettement au travail artistique à travers la Biennale ; mais le repas, avant même la formalisation d'un projet de cantine en 2024, en est l'opérateur quotidien. Le temps du projet institutionnel, la mise en péril du Galpon à la suite d'une erreur de gestion du PETR sur un financement européen l'illustre durement.

Le temps des partenaires, enfin, qu'il faut faire tenir ensemble : le temps scolaire du lycée agricole, calé sur l'année et les vacances ; le temps de l'intermittence pour les artistes associé.e.s, fait d'alternance entre périodes travaillées et chômées ; le temps administratif et électoral de la Ville de Tournus et des collectivités, rythmé par les mandats et les exercices budgétaires.

La prochaine édition de la Biennale, la Saint-Glinglin (2026), y ajoutera un nouveau régime : en ouvrant pour trois jours l'espace-temps du lycée horticole sur celui de l'Ehpad voisin – le grillage qui les sépare habituellement sera retiré –, elle fera se rencontrer le temps de la jeunesse et celui de la vieillesse, deux temporalités d'ordinaire tenues à l'écart l'une de l'autre par les murs mêmes de la ville.

« Les pratiques d'espace constitutives de ces lieux se tiennent par-delà les lieux eux-mêmes, à la fois dans le temps et dans l'espace. Elles les précèdent, les débordent et les perpétuent. » peut-on lire dans une étude réalisée par Autresparts sur le « tiers-paysage des espaces intermédiaires en Occitanie » [Desgoutte et al. 2018].

— Des temps qui ne coïncident pas

À l'époque du « globalement transnational », le philosophe et critique d'art Peter Osborne définit le contemporain comme ce qui permet

la rencontre entre de multiples temps³ – ce qui suscite de la co-temporalité [Osborne 2013]. Le 'problème de l'art' est ainsi de devoir faire advenir un espace du contemporain. Si le contemporain, c'est la capacité à faire coexister des temps hétérogènes, à les mettre en relation, alors des lieux comme le Galpon en sont les fabriques. Cet effort d'articulation temporelle est peut-être la définition la plus juste de ce que proposent les tiers-lieux culturels, en matière d'art⁴ – pas vraiment une mise en relation avec des œuvres, mais quelque chose comme un pliage qui suscite la co-présence de temps différents, dans leur différence.

Le sociologue Thomas Arnera, en parlant de la Friche Lamartine, à Lyon, tire une ligne sécante : ces espaces ouvriraient des « contre-temporalités » dans un paysage métropolitain sous contrôle, gouverné par une verticalité du rapport au temps. Ils produisent de la vacance, de la lenteur, de la « permanence de recherche » : « un temps qui devient espace ». Ni un temps du retrait, ni de l'arrêt, mais un temps du délai, qui rend possible ce que les temporalités projectuelles et événementielles ne permettent pas. Un temps habitable.

— Le chiasme des temporalités

Le webinaire a mis en évidence un paradoxe central, que l'on peut formuler comme un chiasme : d'un côté, des lieux souvent précaires dans leurs conditions d'existence, qui portent fortement la question de la durabilité ; de l'autre, des acteurs publics qui devraient être les garants du temps long mais se trouvent de <plus en plus contraints d'agir dans le très court terme. Ceux qui devraient pouvoir travailler dans la durée sont contraints au court terme, tandis que des structures fragiles s'efforcent de penser et de construire dans la durée.

Ce chiasme n'est pas seulement une figure rhétorique. Il a des conséquences concrètes. La « culture de l'appel à projets » oblige les lieux



3. « Nous ne nous contentons pas de vivre ou d'exister ensemble « dans le temps » avec nos contemporains – comme si le temps lui-même était indifférent à cette coexistence –, mais le présent se caractérise de plus en plus par une convergence de temporalités ou de 'temps' différents mais tout aussi 'présents'. » [Osborne 2013].

4. « La convergence de différents temps qui constitue le contemporain, ainsi que les relations entre les espaces sociaux dans lesquels ces temps s'inscrivent et s'articulent, constituent donc les deux axes principaux selon lesquels il convient de situer la signification historique de l'art. » [ibid.].

de la Biennale doit composer avec « *d'autres temporalités, d'autres cadres d'action* » que les siens. Elle porte à la fois le temps de l'habitant, le temps de l'artiste, le temps de l'institution et le temps de la gestion. Ce cumul engendre un épuisement collectif qui traverse l'ensemble des lieux de la région, comme en atteste le paysage réalisé par le réseau tiers-lieux BFC. Claude Chapiro Renard, militante de la maîtrise d'usage et chargée de mission Nouveaux territoires de l'Art à l'institut des Villes dans les années 2000, le disait souvent : « *il ne faudrait pas que la maîtrise d'usage devienne une maîtrise d'usure* ».

— L'hospitalité comme temps long

Tenir un café associatif ouvert les soirs de programmation, organiser un festival itinérant qui revient chaque été depuis dix-sept ans, construire une Biennale sur un processus de deux ans : ces trois gestes sont des formes d'hospitalité qui opèrent sur des échelles de temps radicalement différentes. Chacune produit un attachement différent : l'habituel pour le café, le festif pour le festival, le transformateur pour la Biennale. Ces trois échelles temporelles de l'hospitalité sont la structure profonde du lien entre le Galpon et son territoire.

C'est précisément parce que ces formes d'hospitalité s'inscrivent dans la durée qu'elles produisent quelque chose d'irréductible à un projet ponctuel. La confiance de la Ville de Tournus, qui s'est engagée à en garantir le financement en dernier recours, est le produit de dix-sept ans d'hospitalité accumulée. Elle ne se décrète pas : elle se sédimente.

— Une demande simple et essentielle : du temps

Ce qui ressort de l'ensemble des échanges est, comme l'a dit un participant, « *un besoin très simple mais essentiel : du temps, du temps, et encore du temps* ». Du temps pour ne pas être en permanence à prouver sa légitimité. Du temps pour construire des montages financiers moins complexes. Du temps

à « *rejouer tout chaque année* », selon la formule d'Elisa Gourlier. Elle génère des procédures techniques lourdes qui épuisent les équipes, une forte incertitude, et une prise de risque financière assumée par les acteurs eux-mêmes. Dans le cas du Galpon, la perte d'une subvention européenne par défaillance d'un intermédiaire institutionnel a suffi à vider la réserve de prudence constituée en quinze ans. « *On n'a plus le droit à l'erreur. Jamais.* »

— L'agilité comme ressource et comme masque

Face à ces contraintes, les tiers-lieux culturels développent une agilité remarquable. Peuple et Culture le soulignait déjà : « *la souplesse du cadre de fonctionnement* » est un « *point commun* » à ces lieux, qui « *se sont donné les moyens de faire évoluer leur projet et leurs modes d'intervention en fonction d'éléments conjoncturels* » [Peuple et Culture 2003 p. 26]. Au Galpon, cette agilité prend la forme d'une capacité à saisir les opportunités à mesure qu'elles se présentent : un dispositif CAF, un partenariat avec la mairie, une mission SPIP, une cantine.

Mais cette agilité a un coût. Elle repose sur des individus qui absorbent personnellement les tensions produites par ce chiasme au quotidien. La coordinatrice du Galpon comme opératrice culturelle



pour boire un café avec un habitant plutôt que de remplir un formulaire. Du temps pour que les résidences soient des espaces de transformation réciproque plutôt que des prestations. Ce temps est la condition du travail d'intermédiation que ces lieux mènent entre l'art et la société.

L'innovation institutionnelle de la CAF de Saône-et-Loire montre qu'une autre relation est possible : partir des pratiques réelles pour imaginer des dispositifs adéquats, plutôt que de faire entrer les pratiques de force dans des catégories préexistantes. La prise en charge de la gestion administrative de la Biennale par la Ville de Tournus en 2026 en est un autre exemple : « *ça nous libère d'une part significative de la charge administrative... et nous permet de recentrer notre énergie sur le terrain, au contact des habitants et des artistes* ».

À RETENIR

Le temps comme matière de travail

Les tiers-lieux culturels ne travaillent pas dans le temps : ils travaillent le temps lui-même. L'articulation de temporalités hétérogènes – celle de l'artiste, de l'habitant, du partenaire institutionnel, du lieu – est l'une de leurs tâches fondamentales. C'est ce travail qui permet de susciter le contemporain, c'est-à-dire de créer des espaces où des temps qui ne coïncident pas peuvent converger [Osborne 2013].

L'agilité ne fait pas le bonheur

La capacité d'adaptation des tiers-lieux culturels est souvent présentée comme une qualité intrinsèque. C'est aussi une conséquence subie de conditions d'existence précaires. Cette agilité a un coût humain réel, qui se traduit

par un épuisement des équipes et des administrateur.ices, une aversion croissante au risque, et une dépendance excessive aux personnes clés. La valoriser sans la compenser est une façon d'entretenir la précarité de ces lieux.

Un chiasme à résoudre

Le paradoxe est structurel : les lieux qui ont besoin de temps long pour ancrer leurs pratiques sont contraints au court terme par leurs financeurs, tandis que les acteurs publics qui devraient garantir la durée sont de plus en plus captifs des logiques d'appels à projets.

Résoudre ce chiasme est un problème de politique publique, non une question de compétences des acteurs.

L'innovation publique part des pratiques

Le cas du Galpon illustre que les propositions de politique publique les plus pertinentes naissent d'une observation attentive des pratiques : c'est parce que la CAF de Saône-et-Loire a pris le temps de comprendre ce que fait le Galpon qu'elle a pu inventer l'« incubateur de vie sociale ». Et c'est parce que la Ville de Tournus a accompagné le Galpon pendant quinze ans qu'elle a pu assumer en 2026 un engagement financier structurant. Ces partenariats s'inscrivent, eux aussi, dans la durée.

SYNTHÈSE

La Biennale comme modèle processuel

- ✓ Un geste de création collective étalé dans le temps
- ✓ Permet d'embarquer des acteurs hétérogènes
- ✓ Dépasse la logique de l'événement

La plateforme comme modèle organisationnel

- ✓ Un lieu qui ne porte pas les projets seul mais les relie
- ✓ Les outille
- ✓ Laisse à d'autres la possibilité de s'en emparer

L'innovation institutionnelle par l'écoute

- ✓ Des acteurs publics qui acceptent de modifier leurs catégories pour accompagner des pratiques qu'ils ne savent pas autrement saisir

La répartition de la charge administrative

- ✓ En transférant une partie de la gestion à la collectivité
- ✓ Le Galpon a libéré du temps pour le travail de terrain

La confiance comme ressource

- ✓ La relation avec la Ville de Tournus ne s'est pas construite en un mandat mais en quinze ans
- ✓ Le temps investi dans la relation est le fondement de toutes les innovations qui ont suivi.



POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

— Tiers-lieux et lieux intermédiaires

- Lextrait, F. (2001). *Une nouvelle époque de l'action culturelle*. La Documentation française.
<https://www.artfactories.net/Le-rapport-Lextrait.html>
- Peuple et Culture, et FNDVA. (2003). *Comprendre, structurer et développer le modèle de tiers lieu culturel* [Rapport d'expérimentation].
- Desgoutte, J., et Guillot, A. (2018). *Tiers-paysage des espaces intermédiaires en région Occitanie*. Artfactories/Autresparts.

— Temporalités, art et politiques publiques

- Osborne, P. (2013). *Anywhere or not at all: Philosophy of contemporary art*. Verso.
- Desgoutte, J. (2008). *Les pratiques expérimentales, synthèse longue* (Atelier de réflexion n° 1). Autresparts. <https://www.artfactories.net/Les-pratiques-experimentales-Mars-2008.html>
- Arnera, T., Noël, O., et Garcia, R. (2018). *L'intermédiation : Exploration d'une notion heuristique et pratique*. Agencements, (2), 78-116. Éditions du Commun.
- Damidot, J., Debaive, N., et al. (2024). *Culture et tiers-secteur en Bourgogne-Franche-Comté*. Tiers-lieux BFC. <https://tierslieux-bfc.fr/tiers-secteur-culturel/>
- Robert, S. (2024). *Quelle politique publique en faveur des tiers-lieux culturels en milieu rural ?* Fondation Jean Jaurès.

— Pratiques participatives et communs

- Carton, L. (2019). *Évaluation concertée vs évaluation descendante* [Contribution au 3^e Forum des lieux intermédiaires]. <https://cnlii.org>
- Desgoutte, J. (2022). *Une petite histoire des lieux intermédiaires et indépendants*. Horizons publics (Hors-série). <https://horizonspublics.fr>

— Milieu, habiter, espace

- Berque, A. (2000). *Écoumène : Introduction à l'étude des milieux humains*. Belin.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Seuil.
- Souriau, É. (1956/2009). *Du mode d'existence de l'œuvre à faire*. Dans *Les différents modes d'existence*. PUF.

RESSOURCES

L'étude a occasionné cinq webinaires-débats, qui ont ouvert le dialogue entre praticien.ne.s, réseaux, chercheur.euse.s, acteur.ice.s public.que.s et élu.e.s. Retrouvez-les sur : francetierslieux.fr

L'étude de Tiers-lieux BFC « Culture et tiers-secteur en Bourgogne-Franche-Comté » (2024) est disponible sur tierslieux-bfc.fr

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette fiche-outil est le fruit d'une étude conduite par Jules Desgoutte, avec la contribution de Nadia Choukroune, pour Artfactories/Autresparts, à travers une démarche d'enquête collective, co-pilotée par France Tiers-Lieux et ses membres – l'Association Nationale des Tiers-Lieux, l'UFISC et le ministère de la Culture – afin d'éclairer les pratiques culturelles en tiers-lieux ainsi que leurs interactions avec les politiques publiques. Elle a été réalisée grâce à la contribution des cinq lieux qui en ont constitué les terrains (le Galpon, Les Poussières, Au cœur de ma cantine, le Cheptel Aleïkoun, le Carré-Colonnes) ; des réseaux de lieux intermédiaires et indépendants et de tiers-lieux auxquels ils appartiennent (Actes if, Aliice, Tiers-Lieux BFC, CNLII, La Rosée) ; et de leurs partenaires (Pola, la Fraternelle, le 108, la Maison des réseaux).

Philippe Henry, Anne-Christine Micheu et Joël Lécussan ont bien voulu accompagner l'étude au titre du conseil scientifique. Sébastien Geronimi et Yolaine Proult, à chaque étape de sa réalisation. Patricia Coler, Ophélie Deyrolle, Emma Ladet et Guillaume Juin dans son pilotage.

Qu'ils et elles en soient toutes et tous remercié.e.s.

Contact : infos-afap@artfactories.net – autresparts.org

Étude sur les pratiques culturelles en tiers-lieux - Artfactories/autresparts - 2025-2026

Une étude de



Réalisée par

